



Bordeaux, le jeudi 24 mars 2022

A Madame la Rectrice de l'Académie de Bordeaux
5, rue Joseph Carayon Latour
BP 935
33 060 Bordeaux-Cedex

Objet : CTA du 28 mars 2022 – Questions diverses FSU et demande d'experte.

Madame la Rectrice,

Nous souhaiterions soumettre diverses questions à l'ordre du jour du CTA du 28 mars 2022 :

1. Le GT demandé en urgence sur les critères de répartition des moyens administratifs en EPLE aura-t-il bien lieu ?
2. Madame La Rectrice s'était engagée à nous faire un retour d'information sur 3DS (réunion avec le Ministère qui était prévue pour le lendemain du précédent CTA). Alors que certaines collectivités territoriales ont déjà commencé les discussions sur sa mise en œuvre, quelle information et quel accompagnement des personnels sont prévus par le Rectorat ?
3. Pouvons-nous obtenir la liste des postes administratifs, ITRF et LABO pour les EPLE et les services, sur lesquels sont inscrits les départs en retraite pour la rentrée 2022 ?
4. La gratification pour les étudiants en M2 Meef en stage d'observation (SOPA) a-t-elle été versée dans notre académie ?
5. Quel est le nombre de berceaux stagiaires et la quotité par discipline ? Serons-nous cette année destinataires de la liste indicative des postes berceaux ?
6. Combien de contractuels alternants sont prévus pour la rentrée prochaine ?
7. Quelle est la répartition par discipline des 25 créations de ZR annoncées lors du CTA du 12 janvier 2022 ?
8. Quelle est la part des étudiant.es sur les effectifs d'AED ?
9. Quelle est la part des AED à temps plein ?
10. A terme serait-il possible de dresser un bilan social sur cette catégorie de personnel ?

Nous vous demandons de bien vouloir nommer madame Julia BRIVADIS (Attachée d'administration au lycée Laure Gatet de Périgueux – 0240025X) en tant qu'experte sur les points 3, 4 de l'ordre du jour du CTA du 28 mars 2022 et sur le point ajouté concernant la revalorisation indemnitaire des personnels de la catégorie C de la filière administratif.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à l'assurance de nos sentiments dévoués au Service Public d'Education.

Pour la FSU
Hugo Lassalle

